Schilo
Découvrir Jésus

FICHE D'ÉTUDE BIBLIQUE

ANX169 · ANNEXES DÉDIÉES

Le doigt de Dieu : signification biblique et manifestation de la puissance divine

La première occurrence de l'expression « le doigt de Dieu » apparaît dans le récit de la troisième plaie d'Égypte. Après avoir vu Aaron frapper…

LECTURE	RÉFÉRENCES	LIVRES CITÉS	PUBLIÉE
24 min	**21**	**6**	**06/11/2026**

MISE À JOUR
09/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. L'origine de l'expression dans la troisième plaie 2
2. La signification hébraïque du « doigt de Dieu » 3
3. Le doigt de Dieu et la main puissante de l'Éternel 3
4. Le doigt de Dieu et les tables de la Loi 4
5. Le doigt de Dieu et la révélation de sa volonté 5
6. Jésus et le doigt de Dieu dans l'Évangile selon Luc 5
7. Le parallèle avec Matthieu 12.28 6
8. Du jugement de l'Égypte à la délivrance accomplie par Jésus 7
9. Le doigt de Dieu et l'autorité sur les puissances spirituelles 7
10. Le doigt de Dieu et l'endurcissement du cœur 9
11. Une expression qui révèle l'unité de l'action divine 9
12. La portée spirituelle de l'expression 10
Conclusion de l'annexe 10
Lexique 12

1. L'origine de l'expression dans la troisième plaie

La première occurrence de l'expression « le doigt de Dieu » apparaît dans le récit de la troisième plaie d'Égypte.

Après avoir vu Aaron frapper la poussière de la terre et provoquer l'apparition d'une multitude d'insectes, les magiciens tentent de reproduire le signe.

Leur tentative échoue.

Ils déclarent alors à Pharaon :

« C'est le doigt de Dieu ! » (Exode 8.15)

Cette affirmation intervient après deux plaies au cours desquelles les magiciens avaient réussi à produire des phénomènes comparables à ceux accomplis par Aaron.

La troisième plaie marque donc une rupture.

Les spécialistes religieux de Pharaon reconnaissent désormais que l'intervention dépasse leurs capacités.

L'expression ne constitue pas une explication scientifique du phénomène. Elle affirme son origine divine.

Le contexte montre que les magiciens attribuent le fléau à une puissance supérieure à celle qu'ils prétendaient exercer.

Il convient cependant de distinguer cette reconnaissance d'une conversion religieuse.

Le texte ne précise pas que les magiciens deviennent adorateurs de l'Éternel.

Leur déclaration constitue une reconnaissance de l'intervention divine, sans que leur adhésion personnelle à la foi d'Israël soit affirmée.

2. La signification hébraïque du « doigt de Dieu »

L'expression hébraïque est etsba Elohim, littéralement « doigt de Dieu ».

Le mot etsba désigne le doigt, tandis que Elohim est un terme hébreu désignant Dieu ou, selon certains contextes, la divinité.

Dans l'Exode, cette expression est prononcée par des magiciens égyptiens.

Elle peut donc être comprise, dans leur bouche, comme la reconnaissance d'une intervention divine extraordinaire.

Le récit biblique permet néanmoins au lecteur d'identifier cette puissance à celle de l'Éternel, puisque c'est lui qui a ordonné le signe.

L'emploi du doigt appartient au langage anthropomorphique de l'Écriture.

Ce langage attribue symboliquement à Dieu des caractéristiques corporelles humaines afin d'exprimer son action d'une manière compréhensible.

La Bible parle ainsi de la main de Dieu, de son bras, de ses yeux ou de son oreille.

Ces expressions ne doivent pas être comprises comme une description matérielle de la nature divine.

Elles permettent d'exprimer différentes dimensions de son intervention.

Le doigt peut évoquer une action précise et directe.

Dans la troisième plaie, il souligne que la puissance divine se manifeste par un signe que les magiciens sont incapables de reproduire.

3. Le doigt de Dieu et la main puissante de l'Éternel

Le livre de l'Exode emploie plusieurs expressions corporelles pour décrire l'action divine.

Dieu annonce qu'il délivrera Israël par sa main puissante.

Exode 6.1 déclare que Pharaon laissera partir le peuple sous l'effet d'une main forte.

Exode 6.6 annonce également la délivrance d'Israël par le bras étendu de l'Éternel et par de grands jugements.

Exode 7.5 affirme que les Égyptiens connaîtront l'Éternel lorsqu'il étendra sa main sur l'Égypte.

Ces expressions appartiennent au même univers théologique que celle du doigt de Dieu.

Elles présentent Dieu comme celui qui intervient personnellement dans l'histoire.

La main et le bras étendu soulignent particulièrement sa puissance libératrice et judiciaire.

Le doigt de Dieu met en évidence une intervention divine précise.

Il serait toutefois excessif d'établir une hiérarchie rigide entre ces images.

Le texte biblique ne dit pas que le doigt représente nécessairement une puissance inférieure à celle de la main ou du bras.

Toutes ces expressions manifestent, selon leur contexte, l'autorité souveraine de Dieu.

Dans la troisième plaie, la déclaration des magiciens montre que cette autorité dépasse leurs capacités.

4. Le doigt de Dieu et les tables de la Loi

L'expression réapparaît dans le récit de l'alliance conclue au Sinaï.

Exode 31.18 déclare :

« Lorsque l'Éternel eut achevé de parler à Moïse sur la montagne de Sinaï, il lui donna les deux tables du témoignage, tables de pierre, écrites du doigt de Dieu. »

Cette affirmation possède une portée fondamentale.

Les tables du témoignage ne sont pas présentées comme une simple production humaine.

Leur origine est directement attribuée à Dieu.

Deutéronome 9.10 reprend cette description :

« L'Éternel me donna les deux tables de pierre écrites du doigt de Dieu. »

Dans ces deux passages, l'expression souligne l'origine divine de la révélation.

Le rapprochement avec la troisième plaie est particulièrement significatif.

En Égypte, le doigt de Dieu manifeste sa puissance dans le jugement.

Au Sinaï, il manifeste son autorité dans la communication de sa Loi.

Les deux interventions appartiennent à des contextes différents, mais elles révèlent le même Dieu souverain.

Celui qui a délivré Israël de la servitude est également celui qui lui communique les principes de l'alliance.

La délivrance et la révélation de la Loi ne constituent donc pas deux œuvres indépendantes.

Elles s'inscrivent dans le même dessein divin.

Dieu libère son peuple afin qu'il lui appartienne et qu'il vive selon sa volonté.

5. Le doigt de Dieu et la révélation de sa volonté

L'écriture des tables de pierre possède une signification particulière dans l'ensemble du récit biblique.

La Loi donnée au Sinaï exprime les exigences de l'alliance entre Dieu et Israël.

Elle rappelle les commandements fondamentaux concernant la relation avec Dieu et les relations entre les hommes.

Exode 20.1-17 présente les dix commandements.

Deutéronome 5.6-21 les reprend dans le cadre du discours de Moïse adressé à la nouvelle génération d'Israélites.

L'expression « écrites du doigt de Dieu » souligne que ces commandements ne tirent pas leur autorité d'une décision humaine.

Ils sont présentés comme provenant directement de Dieu.

Cette origine divine distingue la révélation biblique des simples prescriptions politiques ou sociales.

Dans l'Exode, Pharaon refuse d'écouter la parole de Dieu.

Au Sinaï, Israël reçoit cette parole comme fondement de sa relation avec l'Éternel.

Le contraste est important.

Pharaon s'oppose à la volonté divine malgré les signes.

Israël est appelé à accueillir cette volonté et à lui obéir.

Le doigt de Dieu apparaît ainsi dans deux situations qui mettent en évidence la responsabilité humaine devant la révélation divine.

6. Jésus et le doigt de Dieu dans l'Évangile selon Luc

Dans le Nouveau Testament, Jésus reprend explicitement l'expression « le doigt de Dieu ».

Le passage se trouve dans un contexte de confrontation avec ceux qui contestent l'origine de ses miracles.

Après avoir chassé un démon, Jésus est accusé d'agir par la puissance de Béelzébul, présenté comme le prince des démons (Luc 11.14-15).

Jésus répond en montrant l'incohérence de cette accusation.

Il explique qu'un royaume divisé contre lui-même ne peut subsister.

Il déclare ensuite :

« Mais, si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, le royaume de Dieu est donc venu vers vous. » (Luc 11.20)

Cette affirmation établit un lien entre l'autorité exercée par Jésus et l'intervention divine.

Dans l'Exode, les magiciens reconnaissent que le signe accompli par Aaron dépasse leurs capacités.

Dans l'Évangile selon Luc, Jésus affirme que son autorité sur les démons manifeste la présence agissante du royaume de Dieu.

Le rapprochement révèle une continuité dans la manifestation de la puissance divine.

Le Dieu qui a démontré sa souveraineté face aux pouvoirs de l'Égypte manifeste désormais son autorité dans le ministère de Jésus.

Toutefois, les deux contextes doivent être distingués.

La troisième plaie constitue un jugement contre l'Égypte.

Les expulsions de démons accomplies par Jésus sont des actes de délivrance qui manifestent l'arrivée du royaume de Dieu.

Le point commun réside dans l'autorité divine qui triomphe de ce qui résiste à sa volonté.

7. Le parallèle avec Matthieu 12.28

L'Évangile selon Matthieu rapporte un enseignement parallèle à celui de Luc.

Jésus déclare :

« Mais, si c'est par l'Esprit de Dieu que je chasse les démons, le royaume de Dieu est donc venu vers vous. » (Matthieu 12.28)

La comparaison entre les deux passages est particulièrement importante.

Luc emploie l'expression « le doigt de Dieu ».

Matthieu utilise « l'Esprit de Dieu ».

Les deux évangélistes rapportent le même argument fondamental : l'autorité exercée par Jésus sur les démons manifeste l'action de Dieu et l'arrivée de son royaume.

Cette correspondance permet de mieux comprendre la portée théologique de l'expression.

Le doigt de Dieu ne désigne pas une puissance indépendante de Dieu.

Il exprime son intervention effective.

Dans le contexte du ministère de Jésus, cette intervention est également présentée comme l'œuvre de l'Esprit de Dieu.

Les deux formulations ne sont donc pas contradictoires.

Elles soulignent deux aspects complémentaires de la même réalité : Dieu agit avec puissance par Jésus pour manifester son royaume.

8. Du jugement de l'Égypte à la délivrance accomplie par Jésus

Le rapprochement entre Exode 8.15 et Luc 11.20 permet de dégager une continuité théologique.

Dans l'Exode, Dieu intervient pour délivrer Israël de la servitude égyptienne.

Cette délivrance implique une confrontation avec Pharaon, qui refuse de laisser partir le peuple.

Dans les Évangiles, Jésus manifeste son autorité en délivrant des personnes soumises à des puissances démoniaques.

Ces deux situations ne doivent pas être confondues.

La servitude égyptienne constitue une oppression historique et politique.

La délivrance des personnes possédées concerne une domination spirituelle.

Cependant, les deux récits présentent Dieu comme celui qui possède le pouvoir de libérer.

Cette continuité s'inscrit dans l'ensemble du témoignage biblique.

Exode 6.6 annonce la délivrance d'Israël par l'intervention de l'Éternel.

Luc 4.18-19 présente la mission de Jésus en termes de bonne nouvelle, de libération et de restauration.

Colossiens 1.13 affirme que Dieu délivre les croyants de la puissance des ténèbres et les transporte dans le royaume de son Fils.

La délivrance d'Égypte constitue ainsi un événement historique fondamental qui peut également être rapproché, sur le plan théologique, de l'œuvre salvatrice accomplie par Jésus.

9. Le doigt de Dieu et l'autorité sur les puissances spirituelles

Dans Luc 11.20, Jésus ne se contente pas d'affirmer qu'il accomplit des miracles.

Il présente ses expulsions de démons comme la manifestation de l'arrivée du royaume de Dieu.

Cette affirmation signifie que son ministère inaugure une nouvelle étape dans l'accomplissement du dessein divin.

L'autorité de Dieu se manifeste directement contre les puissances qui oppriment les hommes.

Le contexte de Luc 11.21-22 développe cette idée à travers l'image d'un homme fort vaincu par un adversaire plus puissant.

Cette comparaison souligne la supériorité de l'autorité exercée par Jésus.

Le rapprochement avec les magiciens égyptiens est instructif.

Dans l'Exode, les magiciens découvrent qu'ils ne peuvent rivaliser avec la puissance divine.

Dans l'Évangile, Jésus manifeste une autorité supérieure à celle des puissances démoniaques.

Dans les deux cas, l'intervention divine révèle les limites de ce qui prétend s'opposer à elle.

Cependant, le texte de l'Exode n'identifie pas explicitement les magiciens à des démons ni leurs pratiques à une manifestation directe de puissances démoniaques.

Une telle assimilation dépasserait les affirmations du passage.

Le parallèle doit donc demeurer théologique, sans supprimer les différences entre les récits.

10. Le doigt de Dieu et l'endurcissement du cœur

La troisième plaie présente un contraste particulièrement frappant.

Les magiciens reconnaissent l'intervention divine.

Pharaon refuse pourtant d'écouter.

Cette attitude montre que la manifestation de la puissance de Dieu ne conduit pas automatiquement à l'obéissance.

Le même thème apparaît dans les Évangiles.

Malgré les signes accomplis par Jésus, certains de ses adversaires refusent de reconnaître l'origine divine de son autorité.

Dans Luc 11.15, ils attribuent même son pouvoir sur les démons à Béelzébul.

Le parallèle avec Pharaon repose sur une attitude commune : la résistance devant une manifestation de la puissance divine.

Dans les deux récits, l'opposition ne résulte pas simplement d'une absence de signes.

Elle s'accompagne d'un refus de reconnaître l'autorité que ces signes manifestent.

L'Écriture souligne ainsi l'importance de la disposition du cœur.

Hébreux 3.7-8 reprend l'avertissement du Psaume 95 :

« Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs. »

Cette exhortation rappelle que la réponse humaine à la parole divine engage une responsabilité personnelle.

La troisième plaie constitue une illustration historique de ce danger.

Pharaon reçoit un témoignage explicite, mais demeure fermé à la volonté de Dieu.

11. Une expression qui révèle l'unité de l'action divine

Les différentes occurrences de l'expression « le doigt de Dieu » permettent de distinguer trois grands contextes bibliques.

PASSAGE	CONTEXTE	MANIFESTATION DIVINE
Exode 8.15	Troisième plaie d'Égypte	Puissance divine reconnue par les magiciens
Exode 31.18	Don des tables de la Loi	Origine divine de la révélation
Deutéronome 9.10	Rappel de l'alliance au Sinaï	Autorité divine des commandements
Luc 11.20	Expulsion des démons par Jésus	Manifestation du royaume de Dieu
Matthieu 12.28	Passage parallèle à Luc 11.20	Action de l'Esprit de Dieu

Ces passages montrent que l'expression ne se limite pas à une seule catégorie d'interventions.

Elle peut désigner la puissance de Dieu dans le jugement, son autorité dans la révélation et son action

dans la délivrance.

Cette diversité manifeste l'unité du dessein divin.

Le Dieu qui juge l'Égypte est celui qui révèle sa Loi à Israël.

Le Dieu qui communique sa volonté est également celui dont le royaume se manifeste dans le ministère de Jésus.

L'ensemble de ces passages affirme que l'autorité divine ne dépend d'aucune puissance extérieure.

Dieu agit souverainement selon sa volonté.

12. La portée spirituelle de l'expression

L'expression « le doigt de Dieu » rappelle que la puissance divine ne se mesure pas aux critères humains.

Dans la troisième plaie, une multitude de petits insectes suffit à mettre en échec les magiciens d'Égypte.

Au Sinaï, les commandements divins sont inscrits sur des tables de pierre.

Dans le ministère de Jésus, l'autorité divine se manifeste par la délivrance de personnes opprimées.

Ces interventions possèdent des formes différentes, mais elles révèlent la même souveraineté.

L'Écriture souligne à plusieurs reprises que Dieu n'a pas besoin de moyens considérables pour accomplir sa volonté.

Le Psaume 33.9 déclare :

« Car il dit, et la chose arrive ; il ordonne, et elle existe. »

Cette affirmation exprime la puissance efficace de la parole divine.

La troisième plaie en constitue une illustration.

Dieu ordonne, Aaron obéit et le fléau apparaît.

Les magiciens tentent de reproduire le signe, mais échouent.

Le contraste révèle que la véritable puissance appartient à Dieu.

La déclaration des magiciens devient ainsi un témoignage durable de sa souveraineté.

Conclusion de l'annexe

L'expression « le doigt de Dieu » traverse plusieurs étapes majeures de la révélation biblique.

Elle apparaît d'abord dans le récit de la troisième plaie, lorsque les magiciens égyptiens reconnaissent leur incapacité à reproduire le signe accompli par Aaron.

Elle désigne ensuite l'origine divine des tables de la Loi données à Moïse au Sinaï.

Enfin, Jésus l'emploie pour expliquer que son autorité sur les démons manifeste l'arrivée du royaume de Dieu.

Ces différents usages révèlent une continuité fondamentale.

Dieu possède une autorité souveraine sur la création, sur l'histoire et sur les puissances spirituelles.

Il manifeste cette autorité dans le jugement, dans la révélation de sa volonté et dans la délivrance.

La troisième plaie constitue la première manifestation biblique explicitement désignée par cette expression.

Les magiciens reconnaissent une puissance qu'ils ne peuvent imiter, tandis que Pharaon persiste dans son refus.

Leur déclaration demeure l'affirmation centrale du récit :

« C'est le doigt de Dieu ! » (Exode 8.15)

Elle rappelle que la puissance divine dépasse les capacités humaines et que toute véritable autorité appartient au Créateur.

LEXIQUE

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX168 - Les magiciens d'Égypte : leurs pratiques, leurs limites et la reconnaissance du doigt de Dieu https://schilo.org/anx168-les-magiciens-degypte-leurs-pratiques-leurs-limites-et-la-reconnaissance-du-doigt-de-dieu/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX170 - La troisième plaie d'Égypte et les jugements de l'Apocalypse : continuités et différences prophétiques https://schilo.org/anx170-la-troisieme-plaie-degypte-et-les-jugements-de-lapocalypse-continuites-et-differences-prophetiques/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx169-le-doigt-de-dieu-signification-biblique-et-manifestation-de-la-puissance-divine/, exportée le 09/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.